

RÉPUBLIQUE ET



CANTON DE GENÈVE

ARRÊTÉ

relatif à la dénomination d'une esplanade sur le
territoire de la commune de Cologny

du 19 mars 2003

LE CONSEIL D'ÉTAT

Vu la proposition de la commune de Cologny, du 28 février 2003;

Vu le préavis de la commission cantonale de nomenclature, du 4 mars 2003;

Vu le règlement sur la dénomination des artères et la numérotation des bâtiments,
du 19 février 1975;

Vu que cette dénomination n'entraîne aucune modification de la numérotation,

ARRÊTE :

CV 62294

Il est donné le nom de :

Esplanade ALINGHI

à l'espace se situant au-dessus du parking de P+R Genève Plage, situé devant la Société Nautique de Genève.

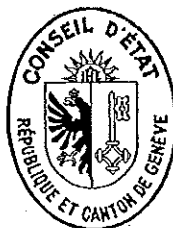
Alinghi est le nom du bateau ayant remporté la coupe Louis Vuitton le 19 janvier 2003 et la coupe de l'America le 2 mars 2003, ramenant ainsi cette coupe en Europe, à Genève, pour la première fois depuis 152 ans.

L'entrée en vigueur de cette dénomination est immédiate.

Cet arrêté annule et remplace l'arrêté du Conseil d'Etat du 5 mars 2003.

Communiqué à :

DIAE	3 ex.
DF	1 ex.
DJPS	2 ex.
DAEL	3 ex.
CHA	1 ex.
OCP	1 ex.



Certifié conforme,

Le chancelier d'Etat :

REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE · DIRECTION CANTONALE DE LA MENSURATION OFFICIELLE



Extrait du plan du Registre Foncier: 17
Parcelle n°: DP1816
Echelle 1: 1000

Commune: **Cologny**

Date: 19-03-2003 No: --- Emoluments: 0.- Reproduction réservée

